

Le Comité départemental d'Ille-et-Vilaine organise un séjour randonnées pédestres à Evian-les-Bains (74500) du 3 au 10 juin 2023.

Ce séjour est ouvert prioritairement aux adhérents des associations affiliées FFRandonnée et titulaires de la licence FF Randonnée 2022/2023 avec assurance RC et dommages corporels, ainsi qu'à toute personne disposant d'une licence comité.

La pré-réservation, accompagnée d'un chèque d'acompte de 250 € (libellé à l'ordre du Comité de la Randonnée Pédestre d'Ille-et-Vilaine) doit être effectuée dès que possible et au plus tard **le 20 décembre 2022.**

Comité de Randonnée
Maison des sport
13 B avenue de Cucillé
35065 Rennes cedex

En pièces jointes vous trouverez :

1. Le bulletin de préinscription,
2. Le programme du séjour,
3. La notice d'information, validée par le Comité,
4. Les conditions générales de vente.

Restant à votre disposition

Très cordialement

Pour les membres du Comité 35

Olivier Dolou et Joëlle le Bihan

Correspondants tourisme pour le Comité de randonnée pédestre d'Ille-et-Vilaine



Séjour Randonnée 2023

Le Comité départemental d'Ile-et-Vilaine organise un séjour randonnées pédestres à Evian-les-Bains (74500) du 3 au 10 juin 2023 dont vous trouverez le programme en pièce jointe.

Ce séjour est ouvert prioritairement aux adhérents des associations inscrites à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2022/2023 avec assurance RC et dommages corporels, ainsi qu'à toute personne disposant d'une licence comité.

- Nous serons hébergés au village vacances VVF « Les Rives du Léman », rue du mur blanc à Evian-les-Bains (74500).

- Les randonnées seront encadrées par trois accompagnateurs locaux diplômés.

- Les excursions prévues seront accompagnées par un guide.

- **Le tarif s'élève à 810 € par participant.**

- Il comprend :

- **Le transport** A/R Rennes–Evian-les-Bains et les déplacements sur place en autocar,
- **L'hébergement** en chambre double, sanitaire complet (lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni) - supplément chambre individuelle 17 € (tarif 2022) par nuit et par personne dans la mesure des places disponibles,
- **La pension complète** du dîner du 1^{er} jour au petit-déjeuner du dernier jour,
- **Le pique-nique du dernier jour,**
- **L'adhésion VTF, la taxe de séjour.**

- Ce séjour sera organisé avec un maximum de 45 participants.

- La pré-réservation, **accompagnée d'un chèque d'acompte de 250 €** (libellé à l'ordre du Comité de la Randonnée Pédestre d'Ile-et-Vilaine) doit être effectuée dès que possible et au plus tard **le 20 décembre 2022.**

La priorité sera donnée aux 45 premières personnes inscrites. Une liste complémentaire sera établie.